



N° : 6414-1

Du : 26 MARS 2024

Objet : DIRECTION DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET DE LA PREVENTION – Délégations de signatures

LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

VU les articles L.2122-19, L.2122-22, L.2122-23, L.2131-1 et R.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020 et les délibérations n°5 du 23 mai 2020 et n°9 du 25 septembre 2023 ;

VU l'arrêté n°63282 du 26 octobre 2023 ;

CONSIDERANT qu'il est de bonne pratique communale, dans un souci notamment d'efficacité et de plus grande réactivité, d'octroyer des délégations de signatures ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de signatures aux personnes dont les noms suivent, pour les opérations qui leur incombent :

A – Documents afférents à la préparation, la passation, la notification, l'exécution et le règlement des marchés et leurs avenants (et notamment les demandes de devis, les rapports d'analyse des offres et les questionnements aux candidats dans le cadre de cette analyse), quel que soit leur montant et lorsque les crédits sont inscrits au budget, à l'exclusion des décisions proprement dites concernant ces marchés et avenants :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

M. BERNICHON Olivier, Responsable du service Réglementation Commerciale

M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité de l'Espace public et Prévention des Risques

Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISP

B. Bons de commande

• Inférieurs à 1000 euros HT :

M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité de l'Espace public et Prévention des Risques

M. BERNICHON Olivier, Responsable du service Réglementation Commerciale

Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

En cas d'absence de M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

Mme TAILLEZ Isabelle, Adjointe Unité de Voie Publique

M. PAHON Alexandre, Adjoint Centre Opérationnel

• Quel que soit le montant HT :

M. BOURRASSAUT Patrick , DGS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

C. Correspondance courante ne comportant ni décision ni accomplissement de formalité réglementaire, et notamment les bordereaux et lettres d'envoi aux fins de notification d'une décision :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de la Police Municipale

M. BERNICHON Olivier, Responsable du service Réglementation Commerciale

M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité de l'Espace public et Prévention des Risques

Mme TAILLEZ Isabelle, Adjointe Unité de Voie Publique
M. PAHON Alexandre, Adjoint Centre Opérationnel

Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

D. Etablissement des copies certifiées conformes aux documents originaux présentés et légalisation de signature :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

E. Certification du caractère exécutoire des délibérations et des décisions – Délivrance des expéditions du registre des délibérations et leurs pièces annexes :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

F. Certification du caractère exécutoire des arrêtés municipaux et délivrance des expéditions du registre des arrêtés municipaux :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité de l'Espace public et Prévention des Risques

Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

M. BERNICHON Olivier, Responsable du service Réglementation Commerciale

G. Courriers de mise en demeure lors de constats d'affichage illégal (notamment défaut d'autorisation, non-respect des délais fixés par l'autorisation) au sens des articles R.418-3 et suivants du Code de la Route :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité de l'Espace public et Prévention des Risques

Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

H. Gestion des animaux errants ou dangereux

Pour la signature des arrêtés, courriers et autres documents afférents à la gestion des animaux errants ou dangereux et notamment :

- capture et mise en fourrière animale
- mise en demeure de faire procéder à une évaluation comportementale
- placement d'un chien
- mainlevée de placement d'un chien
- mise en demeure de formation maître-chien
- permis de détention d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie
- mise en demeure de se mettre en conformité avec la législation (chien)
- euthanasie

En l'absence de l'Adjoint chargé de l'Administration Générale, des Finances et des Ressources Humaines :

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

En son absence :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

I. Etats de recensement des exposants présents lors des vide-greniers et braderies diverses et réceptionnés des déclarations de vente au déballage

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

M. BERNICHON Olivier, Responsable du service Réglementation Commerciale

J. Autorisations d'installation de supports publicitaires

En l'absence de l'Adjointe chargée de la Transition écologique et de l'Espace Public, et de l'Adjoint chargé de l'Administration Générale, des Finances et des Ressources Humaines :

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

K. Dépôt de plainte pour le compte de la Ville auprès de la Police Nationale ou de la Gendarmerie

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable du service de Police Municipale

En son absence :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

ARTICLE 2 : le présent arrêté abroge l'arrêté n°63282 du 26 octobre 2023

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Ain et Madame la Trésorière Principale Municipale.

BOURG EN BRESSE, le 26 MARS 2024

Le Maire



Jean-François DEBAT
Président de Grand Bourg Agglomération
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes